



**Le CPAS de Tournai constitue une réserve de recrutement pour  
un infirmier (h/f) affecté(e) aux maisons de repos**

## **FINALITÉ**

---

Dans le respect de nos valeurs : respect, qualité, honnêteté, bien-être, écoute, solidarité et service public, et sous l'autorité du chef de service, l'infirmier formé en matière de soins et d'éducation des patients agit dans le cadre des activités coordonnées d'une équipe structurée.

## **ACTIVITÉS (non exhaustives)**

---

Sous la responsabilité de la direction et de l'infirmier en chef, vous dispensez les soins afin de préserver l'autonomie du patient, d'assurer son confort, sa sécurité et respecter sa dignité.

Vos responsabilités :

- Assurer la réponse aux besoins d'hygiène et de sécurité des résidents
- Assurer la gestion de la pharmacie, la préparation et la distribution des médicaments en lien avec les prescriptions médicales
- Veiller au suivi administratif des dossiers de soins et tout autre protocole spécifique
- Contrôler la mise en application des directives médicales
- Veiller à une bonne coordination avec l'équipe de nursing, paramédicale et médicale

## **COMPÉTENCES**

---

- Posséder les qualités propres au personnel soignant : sens du contact, bonne capacité relationnelle, facilité de communication et d'expression, écoute, empathie, neutralité, discrétion, respect des principes de neutralité relative aux convictions idéologiques et religieuses des résidents
- Assurer une communication, une relation appropriée avec :
  - o le bénéficiaire, le résident, le patient ou sa famille, son entourage
  - o les responsables hiérarchiques
  - o les autres membres de l'équipe et collaborer de manière harmonieuse
- Respecter les règles déontologiques :
  - o Respecter le secret professionnel
  - o Respecter les règles professionnelles
  - o Agir dans les limites de sa fonction
- Posséder des capacités d'analyse et être capable de proposer des pistes d'action
- Faire preuve de méthode et rigueur
- Avoir le sens des responsabilités

## PROFIL

---

- \*Diplôme d’infirmier bachelier ou hospitalier
- Possession du VISA (enregistrement au SPF)
- Horaire variable de jour : prestations en journée, en semaine et les week-ends
- Horaire de nuit

## MODALITÉS CONTRACTUELLES

---

- Constitution d’une réserve de recrutement afin de pourvoir à des contrats de remplacement ou à des emplois vacants.
- Temps partiel ou temps plein
- Salaire de base (sans ancienneté) mensuel brut : pour les infirmiers brevetés : 2992.42 € et pour les infirmiers gradués : 3301.77 €, pécule et allocations réglementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (10 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années).

## CANDIDATURES

---

Les candidatures doivent être adressées par courrier ou courriel à Madame la Présidente, Centre public d’Action sociale, boulevard Lalaing 41 à 7500 Tournai ou à [recrutement@cpas-tournai.be](mailto:recrutement@cpas-tournai.be).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact au 069/88.89.31 avec Madame Estelle Renard, cheffe de bureau de la direction des ressources humaines.

**Elles doivent IMPÉRATIVEMENT reprendre la référence suivante :** 2023 – Réserve de recrutement - Maison de repos - Infirmier.

Elles doivent être accompagnées :

- d’une lettre de **motivation** ;
- d’un **CV** ;
- de la **copie des titres et diplômes** (et de leur équivalence pour les diplômés étrangers\*) ;
- de la **copie du VISA** ;
- d’un **extrait de casier judiciaire** datant de moins de 3 mois à la date de clôture de l’appel.

\*Les diplômés étrangers doivent être accompagnés de leur équivalence, indispensable si l’employeur est un service public.

L’équivalence de diplôme peut être obtenue à l’adresse suivante : Direction générale de l’enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique - Service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômés étrangers d’enseignement supérieur via l’adresse mail suivante : [equi.sup@cfwb.be](mailto:equi.sup@cfwb.be).

**Les candidatures tardives ou incomplètes à la date de clôture de l’appel ne seront pas prises en considération.**

*Conformément au Règlement général de Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, tout candidat est informé que le Centre public d'Action sociale de Tournai traite des données à caractère personnel contenues dans son curriculum vitae et dans les autres documents annexes à la candidature aux seules fins de gestion de sa candidature et des emplois proposés.*

*Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant un an et sont ensuite supprimés.*

*Ils ne sont pas transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne.*

*Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD par courrier à l'adresse suivante :*

*À l'attention de Madame la Présidente, Centre public d'Action sociale, boulevard Lalaing 41 à 7500 Tournai OU par mail à la déléguée à la protection des données : [DPO@tournai.be](mailto:DPO@tournai.be).*

*Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation à ce sujet auprès de l'autorité de protection des données ([contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)) ou par la poste (rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles), le cas échéant, à l'encontre du responsable de traitement, le Bureau permanent du CPAS de Tournai.*